

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

- DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE -

ANNEE 1968 - N° 377 / PR.CH.

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE  
DE L'ORDRE NATIONAL

Décret portant Nomination, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maître de l'Ordre National,

- U la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968 ;
- U le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- U la Loi n° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
- U le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier à l'Ordre National du Dahomey ;
- U le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- UR la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Est nommé, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Dahomey, au grade de Chevalier pour prendre rang du 15 Décembre 1968 -

Mr AWOKOYA Bamidélé Olayemi,  
Chargé d'Affaires de la République Fédérale du NIGERIA au Dahomey.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

Fait à COTONOU, le 12 DECEMBRE 1968

Par le Président de la République  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

  
M.S. COULIBALY.

  
Dr Emile-Derlin ZINSOU.

AMPLIATIONS :

PR..... 4  
MINISTERES..... 11  
SGG..... 4  
CES..... 4  
CS..... 6  
Gde CHANC..... 10  
INTERESSE..... 1  
IAA..... 2  
JORD..... 1